

Méthodologie des prélèvements – Plage Jacques-Cartier

Le contrôle de la qualité de l'eau de la plage Jacques-Cartier respecte la technique décrite dans le guide d'application du programme Environnement-Plage du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP). La période d'échantillonnage s'échelonne généralement de la mi-mai à la mi-août, à raison de quatre à cinq fois par semaine (peut y avoir des exceptions), sans tenir compte des précipitations.

Pour des raisons d'accessibilité et de sécurité, les périodes de marée très basse sont évitées.

Comme préconisée par le MDDEFP, le prélèvement d'échantillons se fait sur toute la longueur de la plage. Trois cents mètres de plage sont vérifiés. Les prélèvements se font en « W », c'est-à-dire en alternance de profondeur à chaque station, soit à 0,3 et 1,2 m et à une équidistance de 21 mètres entre chaque station. Pour éviter que le dernier échantillon soit prélevé à la limite de l'aire de baignade, le premier prélèvement (1A) est toujours fait à l'extrémité droite de la plage, à une distance de 10,5 m à partir du début de l'aire de baignade, soit la moitié de la distance fixée entre deux stations (voir schéma suivant).

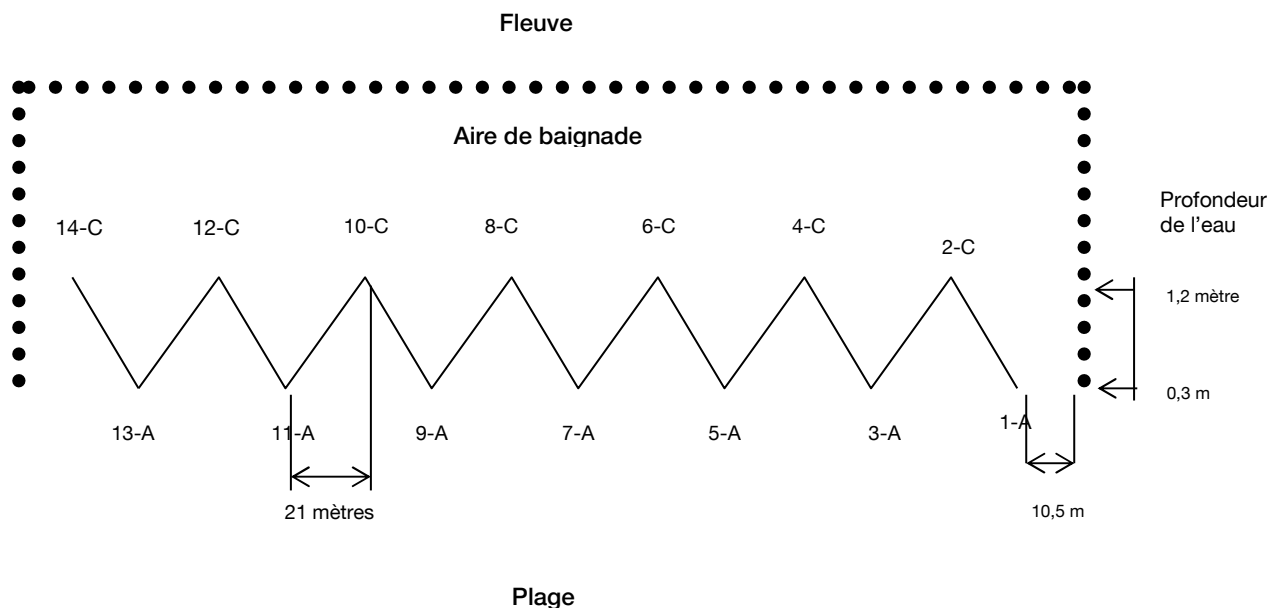


Figure 2. Schéma des prélèvements pour le suivi de la qualité des plages

Les échantillons sont prélevés dans le secteur face au bâtiment de services situé à la limite est du parc. Les échantillons sont prélevés dans des bouteilles stériles de 250 ml fournies par le laboratoire accrédité par le MDDEFP. La technique de prélèvement est de recréer dans l'eau un mouvement de demi-arc de cercle en direction opposée à la rive, jusqu'à une profondeur d'environ 15 cm. Les échantillons sont acheminés au laboratoire dans une glacière avec glace pour l'analyse des coliformes fécaux.